

QUITTANCE DE LOYER

Septembre 2026 · bail BL-0014

Agence des Quais

14 quai Saint-Antoine

69002 Lyon

04 65 71 20 20 · contact@agencedesquais.example

SIRET 912 345 678 00017

BAILLEUR

SCI Les Terrasses de Fourvière

Représenté par Agence des Quais SAS

LOCATAIRE

Chloé et Sébastien Masson

5 montée du Gourguillon, 69005 Lyon

2e étage

Agence des Quais SAS, mandataire de SCI Les Terrasses de Fourvière, propriétaire du logement situé 5 montée du Gourguillon, 69005 Lyon, déclare avoir reçu de Chloé et Sébastien Masson la somme de 1 270,00 € au titre du loyer et des charges de la période du 1er septembre 2026 au 30 septembre 2026, et lui en donne quittance, sous réserve de tous ses droits.

Loyer hors charges	1 180,00 €
Provision pour charges	90,00 €
Total payé	1 270,00 €

RÈGLEMENT REÇU

1er septembre 2026 · Prélèvement	1 270,00 €
----------------------------------	------------

Fait à Lyon, le 8 octobre 2026

Agence des Quais SAS

Mandataire du bailleur

Cette quittance annule tous les reçus qui auraient pu être établis précédemment en cas de paiement partiel du présent terme.

Agence des Quais SAS — 14 quai Saint-Antoine, 69002 Lyon — SIRET 912 345 678 00017 — TVA FR 32 912345678

Carte professionnelle n° CPI 6901 2021 000 045 678 délivrée par la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne (transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière).

Garantie financière : Caisse de garantie Rhône Caution, 8 rue de la République, 69001 Lyon, à hauteur de 120 000 €.

Responsabilité civile professionnelle : Assurances du Confluent, contrat n° RC-2024-118204.

Médiateur de la consommation : Médiation Immo Conso — mediation-immo-conso.example.